

**MARIE
LACOSTE GÉRIN-LAJOIE,****(1867-1945)****O11 : Situer dans le temps et dans l'espace**

Marie-Thais-Élodie-Coralie Lacoste est née le 19 octobre 1867, à Montréal. Elle a épousé Henri Gérin-Lajoie en 1887, avec qui elle a eu quatre enfants. Elle est décédée le 1er novembre 1945, à Montréal.

Question 1

Sur la carte suivante, encercle la ville de Montréal.

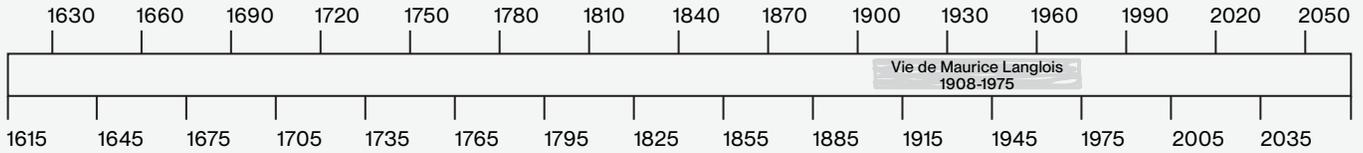


¹ Sauf mention contraire, tous les documents écrits de ce questionnaire sont tirés de MARIE LACOSTE GÉRIN-LAJOIE, fiche documentaire pour Nos géants, FLG, par ÉLIANE BÉLEC, mai 2022.

Question 2

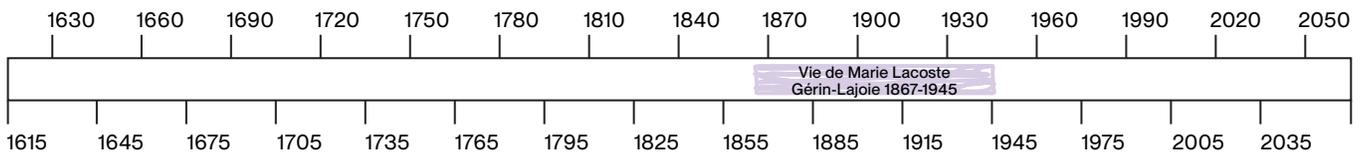
Sur la bande du temps suivante, trace la durée approximative de la vie de Marie Lacoste Gérin-Lajoie. Tu peux colorier par-dessus les lignes verticales.

Exemple : Vie de Maurice Langlois : 1908-1975.



→ Réponse

Vie de Marie Lacoste Gérin-Lajoie : 1867-1945.



Question 3

En recourant au cahier d'apprentissage correspondant à l'époque de Marie Lacoste Gérin-Lajoie, choisis et place en ordre chronologique sur les lignes qui suivent trois événements qui sont contemporains de la vie de Marie Lacoste Gérin-Lajoie (année, événement).

→ Réponse

Tous les événements contemporains de la vie de Marie Lacoste Gérin-Lajoie sont recevables.

O12 : Établir des faits

Question 4

L'historienne Éliane Bélec a écrit que Marie Lacoste Gérin-Lajoie est une figure incontournable du féminisme et du nationalisme québécois. À l'aide des documents suivants, explique pourquoi.

Document 1

Juriste autodidacte, éducatrice, réformatrice sociale, Marie Lacoste Gérin-Lajoie est avant tout une pionnière des luttes pour les droits des femmes.

Document 2

Impliquée au sein du Montreal Local Council of Women², elle revendique l'amélioration des conditions sociales des Québécoises, mais, très vite, elle ne se sent plus à l'aise de militer au sein d'un mouvement majoritairement anglophone et laïque.

Document 3

Elle contribue à fonder la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste³, où elle lutte notamment pour l'obtention du suffrage féminin. Sa fille, Marie-Joséphine Gérin-Lajoie (1890-1971), reprendra dignement le flambeau.

→ Réponse

- Marie Lacoste Gérin-Lajoie est une figure incontournable du féminisme et du nationalisme québécois parce qu'elle est une pionnière des luttes pour les droits des femmes. (Document 1)
- Elle revendique l'amélioration des conditions sociales des Québécoises. (Document 2)
- Elle contribue à fonder la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. (Document 3)

² Fondé en 1893, le Montreal Local Council of Women prône un féminisme social. C'est le premier organisme féministe au Québec ayant pour objectif d'améliorer les droits civils et politiques des femmes. parcildemocratie.com/m/survoler/236-montreal-local-council-of-women (consulté le 17 septembre 2022).

³ La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste est une organisation québécoise fondée à Montréal en 1907 et rassemblant des femmes francophones et catholiques. Elle est considérée comme la première association féministe canadienne-française. (Tiré de Wikipédia.)

O13 : Déterminer des causes et des conséquences

Question 5

À l'aide des documents 1 et 2, dis pour quelles raisons Marie Lacoste Gérin-Lajoie participe à la création des écoles ménagères provinciales et pourquoi elle est derrière la fondation, en 1908, de l'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles.

Document 1

Marie croit fermement à la nécessité de fonder un organisme canadien-français pour le bien des femmes francophones et catholiques, et surtout pour promouvoir l'éducation des filles.

Document 2

Aucun établissement à l'époque ne délivre aux filles de diplôme préparatoire aux études supérieures (comme le cours classique pour les garçons), ce qui est une limite importante pour l'accès à l'université.

→ Réponse

- Marie Lacoste Gérin-Lajoie participe à la création des écoles ménagères provinciales et elle est derrière la fondation, en 1908, de l'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles parce qu'elle croit fermement à la nécessité de fonder un organisme canadien-français pour le bien des femmes francophones et catholiques et, surtout, pour promouvoir l'éducation des filles. (Document 1)
- Aucun établissement à l'époque ne délivre aux filles de diplôme préparatoire aux études supérieures (comme le cours classique pour les garçons), ce qui est une limite importante pour l'accès à l'université.

O14 : Mettre en relation des faits

Question 6

Chacun des documents suivants présente une lutte de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) dans laquelle Marie Lacoste Gérin-Lajoie est impliquée. Dans le tableau ci-dessous, inscris le numéro du document correspondant à la lutte menée.

Note bien : deux documents se rattachent à une des deux luttes menées.

Document 1

La FNSJB défend l'amélioration du sort collectif des femmes tout au long du mandat de Marie Lacoste Gérin-Lajoie à la présidence, soit de 1913 à 1933.

Document 2

Des conférences et des cours de plus en plus nombreux et variés, de la couture au droit, ainsi que l'adhésion à des cercles d'étude sont proposés (...). Les congrès contribuent puissamment à l'effort de diffusion de l'information et de regroupement des forces.

Document 3

En 1909, les Sœurs de la miséricorde présentent un travail très documenté sur les moyens de prévenir la prostitution. De tels travaux permettent aux femmes non seulement de prendre enfin la parole sur la place publique, mais aussi de mettre en lumière la vie réelle des Canadiennes françaises.

→ Réponse

Lutte menée	Document
Promouvoir le sort des femmes	Document n° 1 et 3
Combattre l'ignorance des femmes	Document n° 2

O15 : Déterminer des changements et des continuités

Question 7

À l'aide des documents suivants, relève un élément de continuité dans la famille de Marie Lacoste Gérin-Lajoie.

Document 1

Marie Lacoste Gérin-Lajoie était juriste autodidacte, éducatrice, réformatrice sociale. Elle est avant tout une pionnière des luttes pour les droits des femmes.

Document 2

Elle revendique l'amélioration des conditions sociales des Québécoises, mais, très vite, elle ne se sent plus à l'aise de militer au sein d'un mouvement majoritairement anglophone et laïque.

Document 3

Après un accident, Marie Lacoste Gérin-Lajoie perd vite ses facultés. Elle se retire à l'Institut des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Sa fille, Marie-Joséphine Gérin-Lajoie (1890-1971), reprendra dignement le flambeau allumé par sa mère.

→ Réponse

L'implication sociale (ou toute formulation équivalente) se transmet d'une génération à l'autre chez les Gérin-Lajoie. En effet, après un accident qui coûte la vie à son époux, Marie Lacoste Gérin-Lajoie perd vite ses facultés et se retire à l'Institut des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil; sa fille, Marie-Joséphine Gérin-Lajoie (1890-1971), reprendra alors dignement le flambeau allumé par sa mère.

O16 : Dégager des différences et des similitudes

Question 8

Chacun des documents ci-dessous présente la conception de l'implication philanthropique⁴ entretenue par différents groupes sociaux religieux à l'époque de Marie Lacoste Gérin-Lajoie.

- a. Explique brièvement ce qu'est la philanthropie.
- b. Indique quelle est la conception de la philanthropie chez les catholiques et chez les protestants.
- c. Conclue en disant si ces conceptions sont similaires ou différentes.

a) _____

b) _____

c) _____

Document 1

Par ailleurs, et ceci est vrai tant chez les catholiques que chez les protestants, un certain sentiment du « devoir » accompagne l'implication philanthropique.

Document 2

Ainsi, pour rendre à la communauté une juste part de son succès, il est important de redonner à des institutions sociales comme des orphelinats, des sociétés de soins ou de protection, etc. (On parle ici de ce qu'on considère dans ce milieu comme étant une « juste part ».)

⁴ La philanthropie désigne une attitude de bienfaisance à l'égard d'autres personnes considérées comme démunies sur le plan matériel ou malchanceuses. (Tiré de Wikipédia.)

Question 8 suite

Chacun des documents ci-dessous présente la conception de l'implication philanthropique⁴ entretenue par différents groupes sociaux religieux à l'époque de Marie Lacoste Gérin-Lajoie.

- a. Explique brièvement ce qu'est la philanthropie.
- b. Indique quelle est la conception de la philanthropie chez les catholiques et chez les protestants.
- c. Conclue en disant si ces conceptions sont similaires ou différentes.

→ Réponse

- a. La philanthropie désigne une attitude de bienfaisance à l'égard d'autres personnes considérées comme démunies sur le plan matériel ou malchanceuses. Il s'agit aussi de donner à des institutions sociales comme des orphelinats, des sociétés de soins ou de protection. (Note de bas de page et document 2.)
- b. Chez les catholiques comme chez les protestants, un certain sentiment du « devoir » accompagne l'implication philanthropique. (Document 1)
- c. La conception de la philanthropie est similaire chez les catholiques et chez les protestants.

LL, septembre 2022

⁴ La philanthropie désigne une attitude de bienfaisance à l'égard d'autres personnes considérées comme démunies sur le plan matériel ou malchanceuses. (Tiré de Wikipédia.)